

NOTE POUR L' ATTRIBUTION DES POINTS

Chaque propriétaire ou son représentant doit être présent pendant la visite du jury qui se déroulera le dimanche **entre 10h00 et 12h 00.**

Le jury vérifiera l'état de fonctionnement de la voiture. (**si la voiture ne démarre pas ou ne peut rouler elle ne sera pas jugée.**)

POUR L'ATTRIBUTION DES POINTS LE JURY TIENDRA COMPTE DE :

- **Extérieur** : beauté du dessin, état de préservation ou de restauration.
- **Intérieur** : beauté de l'habitacle, état de préservation ou de restauration.
- **Mécanique** : beauté de la mécanique, état de présentation.
- **Authenticité** : Indiscutable, rareté, importance historique.

Pour départager les éventuels ex aequo, les membres du jury tiendront compte de :
Automobiles en utilisation régulière, trousse à outils d'origine, manuels d'utilisation, option d'époque, etc...